

# Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM54) Assemblée générale 2018

## RAPPORT MORAL 2018

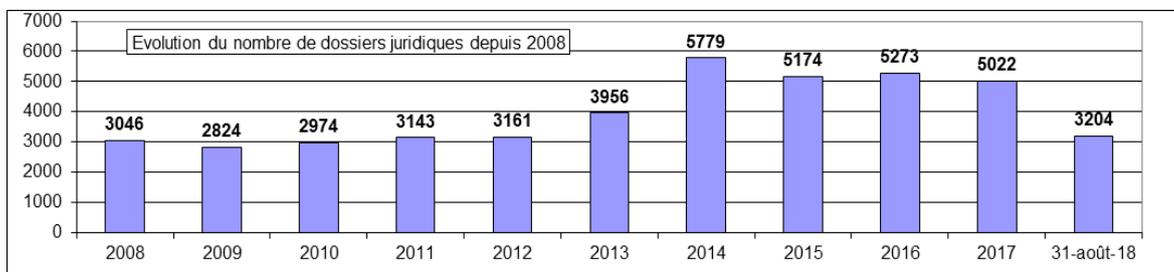
de M. Noël GUERARD, maire de LESMENILS, secrétaire général de l'Association

### Une équipe administrative au service des élus

L'Association emploie, au 1<sup>er</sup> octobre 2018, 18 personnes (17 CDI et 1 CDD), sous la responsabilité d'Anne-Mathilde COSTANTINI, directrice ; au service administration-multimédia, Catherine BOUTEIL, Alicia DIZEK (mise à disposition partielle à l'Association des communes forestières), Michel LUKETIC et Amandine THIEBAUT, au service formation Laurent HANNEZO et Hervé RICHARD, au service juridique, Amine BENEDDIF, Anne COGERY, Valentine DUHAUT, Mylène KNEPPERT, Nicolas MARCHETTO et Fanny RUIZ, au service informatique, Rodrigue DARVIEUX, Cyril DIEZ CARDONA, Yann FORT, Julien SERRURIER, José VAZ.

### Service juridique : fiabilité, disponibilité et réactivité

Au niveau du conseil juridique, cœur d'action du service, le nombre de saisines est équivalent à celui de l'année passée au 31 août 2018 : 3200 questions d'ores et déjà posées ; travail de qualité continuellement reconnu par les communes et EPCI adhérents, réactivité et précision louées.



Au cours de l'année 2018, les autres actions marquantes ont été les suivantes :

- Les juristes ont rédigé deux carnets sur les rythmes scolaires (mars 2018) et sur les baux d'habitation (avril 2018), des suppléments sur la dématérialisation des marchés publics (avril 2018), les zones d'aménagement différé (avril 2018) et les associations foncières urbaines (juillet 2018), en sus de la lettre des maires et de la newsletter mensuelle. La 2<sup>ème</sup> édition du « cahier de vacances » en juillet 2018, entièrement réalisé par les juristes pour un été studieux, a remporté un vif succès. Paraîtront avant la fin de l'année un carnet sur les financements européens et un guide « forêt, pêche et chasse ». Les publications chemins ruraux, enquêtes publiques et baux d'habitation ont été mutualisées au niveau national.
- Les juristes organisent et animent 2 sessions relatives à la dématérialisation des marchés publics les 25 et 27 septembre, sur la réforme des listes électorales, les 4 et 6 décembre et en décembre également une session sur les financements européens. Autres formations créées par les juristes : le fonctionnement du conseil municipal, la commune nouvelle, les opérations funéraires, le droit de préemption urbain et les marchés à procédure adaptée ; une approche pragmatique appréciée.
- Des sessions d'information ont été particulièrement suivies par les juristes : les rythmes scolaires, le délégué à la protection des données (DPO), la fiscalité de l'aménagement, le plan mercredi.
- Des informations dédiées ont été délivrées aux présidents de communautés à travers l'organisation de réunions sur la GEMAPI et sur le très haut débit. Des réunions spécifiques ont été organisées pour les DGS des communautés. Est développée une expertise juridique pour les intercommunalités, nous sollicitant pour des questions toujours plus techniques et pointues, telles que les relations financières entre communes et EPCI.
- Un suivi particulier a été fait en lien avec nos partenaires notamment sur la défense extérieure contre l'incendie en lien avec le SDIS, l'habitat indigne, les finances publiques et la fiscalité, les usoirs en lien avec les DDT54/57, les cours d'eau, la GEMAPI, les défenseurs des droits, la dématérialisation des marchés publics en lien avec le Conseil départemental, etc. L'ADM54 suit avec attention le recours « groupé » concernant l'arrêté de refus de reconnaissance en catastrophes naturelles.

## Service informatique : des clubs utilisateurs très appréciés

Depuis le début de l'année 2018, le service informatique a encore démontré ses performances, tant en matière de qualité de service que de logiciels diffusés : le service a été sollicité près de 5000 fois depuis le début de l'année. Un nouveau record a même été établi le 18 janvier, avec 91 demandes de maintenance arrivées dans la journée, soit plus d'une centaine de dossiers traités le même jour ! Bien entendu, un événement exceptionnel de cet ordre avait mobilisé l'ensemble du service.

Les clubs utilisateurs de février ont permis d'échanger avec 184 personnes (7% de mieux que l'année précédente à la même époque) sur des sujets variés, comme par exemple les solutions de connexion automatisées entre le logiciel de comptabilité et le portail HELIOS de la trésorerie, le RGPD, le Répertoire électoral unique, le prélèvement à la source dans la paie (animé par la DDFIP).

Le nouvel accord commercial signé avec COSOLUCE en début d'année pour le logiciel d'état civil des communes de moins de 500 habitants a porté ses fruits. Plus d'une vingtaine de communes a pu s'équiper, avec des baisses de tarif allant jusqu'à -43%, d'outils performants en matière d'actes d'état civil et de PACS.

Le nombre de sites qui adhèrent au service continue à augmenter : 453 à la fin août 2018. Cela représente une hausse de +13 depuis le début de l'année. Le service accompagne désormais 378 communes (64% du département), ainsi que 75 structures autres (syndicats, communautés de communes...).

L'Association est également très active en matière de dématérialisation. Que ce soit pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, pour les actes budgétaires, pour les réseaux, pour les marchés publics, en lien avec le conseil départemental et la SPL X démat.

## Service formation : l'année du DIF

L'année 2018 est une année importante pour la formation des élus locaux car le Droit individuel à la formation (DIF) dont bénéficient depuis 2017 tous les élus municipaux et communautaires, en plus du droit à la formation financé par le budget de la collectivité, monte en puissance. D'une durée de 20h par an, cumulables sur la durée du mandat, le DIF permet aux élus de se former sans grever le budget de la collectivité en participant à des formations délivrées par des organismes agréés par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus comme l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle agréée de manière continue depuis 1994.

Pour mémoire, le DIF est financé par une cotisation de 1% due par les élus sur leurs indemnités de fonction. A ce jour, sur les 25 millions d'euros collectés, la Caisse des dépôts n'a reçu de demandes de formation qu'à hauteur d'1 million d'euros. Ainsi, il est fondamental que tous les élus utilisent leur DIF car les heures acquises au titre de ce mandat seront perdues en septembre 2020, même en cas de réélection.

Entre juillet 2017 et juillet 2018, 90 élus de 75 communes différentes ont mobilisé leur DIF, soit 100 stages pris en charge par ce dispositif. Plusieurs formations sont intégralement financées par le DIF (exemple : 9 octobre à Dieulouard sur les gestes de 1ers secours et 16 octobre à Herserange sur les MAPA).

**Bilan des actions** : de janvier à septembre 2018, plus de 1 100 personnes ont été formées ou informées via 36 modules de formation et 24 sessions d'information. Les sujets variés, décidés par la commission information animée par M. PIERRET, maire de Montigny-sur-Chiers, portaient notamment sur les finances, l'intercommunalité et les communes nouvelles. Les élus qui ne peuvent pas se déplacer ont toujours la possibilité de visionner les sessions sur le site internet de l'ADM54 et d'accéder au support de séance car toutes les rencontres sont filmées puis mises en ligne sur notre site <http://www.adm54.asso.fr/fr/supports-de-formation.html>.

Depuis 2017, l'ADM 54, agréée par le ministère, a fait passer 873 examens sur l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) ; l'ADM 54 est la seule association départementale de maires et de présidents d'intercommunalité à bénéficier de cet agrément parmi les 785 centres d'examen référencés sur le territoire national.

Laurent HANNEZO, en complément de ses activités de responsable du service formation, représente l'Association des maires de France dans différentes instances (observatoire national DT-DICT et comité de pilotage du guichet unique <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>) et l'ADM54 à l'observatoire régional DT-DICT Lorraine.

En partenariat avec la société Ecofinance, la commission « intercommunalité » s'est réunie le 10 avril 2018 pour aborder la suppression progressive de la taxe d'habitation, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels entrée en vigueur en 2017 et les potentialités du nouvel outil d'optimisation du cadastre (Cmagic).

Sur le projet de déploiement de la fibre mené par la société Losange dans le cadre d'une délégation de service public accordée par la Région Grand Est, l'ADM54 et le SDE 54 ont organisé des réunions les 8 février, 12 mars, 29 mars et 21 juin avec les représentants de la Région, de Losange, du département de Meurthe-et-Moselle et d'Orange pour faciliter ce projet structurant en veillant à ce que les intérêts des communes et de leurs groupements soient préservés.

## Service multimédia

Le site Internet a été entièrement refondu. Il est de plus en plus utilisé pour donner les dernières actualités, mettre en ligne les principales fiches juridiques, diffuser l'enregistrement des sessions de formation, annoncer les manifestations dans les communes en plus de celles de l'association des maires et de ses partenaires : environ 4000 visites en moyenne par mois en 2017.

Les communes disposent, chacune, d'un site internet performant, bien référencé, avec mise en conformité aux standards actuels : accessibilité, prise en compte des smartphones et des tablettes, géolocalisation de la commune...

Suite au rapport d'activité, sont cités les nouveaux élus, les médaillés et ceux qui participent aux nombreuses commissions.

✂ **Félicitations et accueil de 12 nouveaux maires :**

Mme Isabelle COLLIGNON, maire de WAVILLE  
Mme Véronique PAQUOT, maire de LACHAPELLE  
M. Maurice BARBEZANT, maire de LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON  
M. Gilbert BRÉGEARD, maire de HERBÉVILLER  
M. Patrick DETHOREY, maire de GERMINY  
M. Marc FRANÇOIS, maire de XIROCOURT  
M. Serge HUMBERT, maire de TRONVILLE  
M. Jean-Claude KOCIAK, maire de TRIEUX  
M. Renaud SAINT MARD, maire de MOIVRONS  
M. Yvan TARDY, maire de ANDILLY  
M. Jean-Luc THOMASSIN, maire de GRIPPORT  
M. François TOUSSAINT-NOVIANT, maire de VAUDIGNY

Un nouveau président de communauté de communes pour Mad et Moselle, M. Gilles SOULIER, maire de ANCY-DORNOT.

✂ **Hommage aux collègues décédés, qui sont encore si présents dans nos mémoires :**

M. Jean CHARROIS, maire de LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON  
M. Christian HUIN, maire de GERMINY  
M. Christian ROYER, maire de VAUDIGNY

**Maires honoraires :**

M. Charles CHONÉ de LUDRES, président d'honneur de l'ADM54 ; Guy DE TALHOUËT de CIREY-SUR-VEZOUZE ; M. Charles GUERNÉ de DIEULOUARD ; M. Pierre HINZELIN de BELLEVILLE ; M. Jean-Marie HUMBERT de SAINT-MARCEL ; M. Roger LEHALLE de FEY-en-HAYE ; M. Marcel MARGOT de VACQUEVILLE ; M. Pierre MIQUEL de MARBACHE ; M. Marc PRAIRAT de TRONDES ; M. Pierre THIERY de FRÉMÉNIL.

**Anciens maires :**

Mmes Colette BLASINSKI de LES BAROCHES, Claudine DROUET de PIERREPONT et Josette FRÉCHER de BOUCQ.  
MM. René BISCH d'ERROUVILLE, Jean-Paul BORSA d'AVRAINVILLE, Roger BRICE d'ÉCROUVES, André DELBEKE de MONT-SUR-MEURTHE, René FRITZ de VIEVILLE-EN-HAYE, Jean GAZIN de RAVILLE-SUR-SANÔN, Maurice LEPAGE de BAZAILLES, Jean ZANARDO de BOUCQ et Jean-Marie ZIMMERMANN de CROISMARE

✂ **Félicitations à ceux qui ont reçu des distinctions :**

**Médaille d'honneur régionale, départementale et communale**

Or : Mme Marie-France SIRON, maire de VOINEMONT et M. José CASTELLANOS, maire d'HERIMENIL  
Vermeil : M. Jacques LAMBLIN, maire de LUNEVILLE  
Argent : Mme Rose-Marie FALQUE, maire d'AZERAILLES et M. Henri DE MITRY, maire de LEMENIL-MITRY

✂ **Remerciements aux élus qui participent aux différentes commissions :**

**Commission départementale consultative des gens du voyage**

Titulaires :

Mme Valérie DEBORD, représentant la métropole du Grand Nancy  
M. Serge DE CARLI, représentant la communauté d'agglomération de Longwy  
M. Jacques LAMBLIN, représentant la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat  
M. Jean-Paul VINCHELIN, représentant la communauté de communes de Moselle et Madon  
M. Claude HANRION, maire de ROSIERES en HAYE.

Suppléants

M. Christophe CHOSEROT, représentant la métropole du Grand Nancy

M. Joseph AMMENDOLEA, représentant la communauté de communes du cœur du Pays Haut  
M. Philippe DANIEL, représentant la communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle  
M. Gilbert MARCHAL, représentant la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson  
M. Alde HARMAND, maire de TOUL.

#### **Commission départementale de vidéosurveillance**

Titulaire : M. René ACREMENT, maire de CIREY sur VEZOUZE  
Suppléant : M. René BOURGEOIS, maire de VARANGEVILLE

#### **Commission consultative relative au Droit Individuel à la Formation**

Représentante de l'AMF : Mme Rose-Marie FALQUE

#### **Commission départementale d'aménagement commercial :**

M. Bertrand KLING, maire de MALZEVILLE  
M. Jacques CLAEYS, maire de GORCY  
M. Alain GODARD, maire de GEMONVILLE  
M. Henri POIRSON, vice-président de la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson  
M. Hervé TILLARD, vice-président de la communauté de communes de Moselle et Madon  
M. Hervé BERTRAND, vice-président de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

#### **Comité technique départemental de la SAFER Grand Est**

Titulaire : M. Bernard GENAY, maire de LAMATH  
Suppléant : M. Gérard GEOFFROY, maire de MORIVILLER

#### **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)**

M. Dominique MOUGINET, maire de REMEREVILLE

#### **Commission du titre de séjour**

Titulaire : M. Lucien DUREN, maire d'ALLAMONT  
Suppléant : M. Christophe CHOSEROT, maire de MAXEVILLE

#### **Commission départementale de la présence postale territoriale**

Titulaires :  
M. Denis BERGEROT, maire de MILLERY  
M. Alde HARMAND, maire de TOUL  
M. Jacques LAMBLIN, maire de LUNEVILLE  
M. Philippe THIRY, vice-président de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné  
Suppléants :  
M. Jean-Claude DOTTE, maire de THIAUCOURT-REGNIEVILLE  
Mme Laurence WIESER, maire de LAXOU  
M. Bernard BERTELLE, maire de BLENOD-lès-PONT-à-MOUSSON  
M. Serge DE CARLI, vice-président de la communauté d'agglomération de Longwy.

#### **Collège départemental du fonds de développement de la vie associative (FDVA)**

Titulaires :  
M. Pierre BOILEAU, vice-président de la métropole du Grand Nancy  
M. Jacques LAMBLIN, maire de LUNEVILLE  
M. Francis HERBAYS, maire de FILLIERES  
Suppléants :  
M. Claude THOMAS, président de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné  
M. Bernard MULLER, maire de BADONVILLER  
Mme Annie SILVESTRI, maire de THIL